

## Programme de Licence

<i>Présentation Avanquest France</i>	2
<i>Les principaux Editeurs représentés par Avanquest France</i>	3
<i>Avanquest France Membre du BSA</i>	4
<i>Comment acquérir nos logiciels?</i>	4
<i>Contacteur Avanquest France</i>	5
<i>Principe général du programme de licence</i>	5
Programme de licence spécifique WinZip et Service de Mise à Jour	6
Programme de licence spécifique Gamme TechSmith	8
Programme de licence spécifique Gamme Intellisync	9
Programme de licence spécifique Gamme ABBYY Software	10
Programme de licence spécifique Gamme Virtual CD	11
Programme de licence spécifique Gamme WinFax eXPert Réseau	12
Programme de licence spécifique Gamme Office One Organizer	12
Programme de licence spécifique ACD Canvas	13
Programme de licence spécifique Gestion d'Entreprise 2006	13
Programme de licence spécifique Gamme Acronis	14
Programme de licence spécifique Trend Micro SMB 3.0	15
Programme de licence spécifique BVRP SMS Mail	15
Programme de licence spécifique SAGEM Tillium	16
<i>Conditions générales de vente Avanquest France</i>	17



## Présentation Avanquest France

**Créée en 1987 sous le nom d'ABSsoft, Avanquest France est depuis mai 2001 la filiale française du Groupe international Avanquest Software, éditeur mondial de logiciels de Communication et de Mobilité (sous la marque BVRP), de logiciels Utilitaires (sous la marque VCOM) et de Productivité Bureautique (sous la marque MySoftware).**

Avanquest France localise et commercialise une large gamme de solutions logicielles à valeur ajoutée, dans les domaines de la Bureautique, de la Communication, du Multimédia, de la Sécurité, de l'Internet et des Utilitaires. Nos logiciels répondent aux besoins des professionnels comme des particuliers, et sont commercialisés à travers un vaste réseau de distribution.

Sur le marché des « entreprises », nos partenaires sont les grossistes, les chaînistes, et les 4500 revendeurs actifs de notre réseau, répartis sur la France entière.

Fort de notre présence internationale et de notre capacité à identifier et distribuer des produits innovants en assurant leur succès commercial, nous espérons contribuer ainsi à stimuler l'innovation et pouvoir répondre toujours mieux aux attentes de nos clients, en proposant en particulier :

- un seul interlocuteur représentant plus de 15 éditeurs logiciels majeurs
- la mise à disposition du même logiciel dans de nombreux pays
- des versions multilingues de la plupart de nos produits
- un support centralisé international de qualité

## Les principaux Editeurs représentés par Avanquest France



## Avanquest France Membre du BSA



BSA (Business Software Alliance) est une association internationale qui regroupe les principaux éditeurs de logiciels et des entreprises développant du matériel et des technologies pour Internet et le commerce électronique. Sa mission consiste à faire mieux connaître aux utilisateurs les droits de propriété intellectuelle applicables aux logiciels.

### Comment acquérir nos logiciels?

Avanquest France vous propose d'acquérir ses licences par l'intermédiaire de ses revendeurs agréés :



Premium Enterprise Partner :

Vous êtes une **grande entreprise** et vous recherchez un revendeur national agréé Avanquest France.



Enterprise Partner :

Vous êtes une **grande entreprise** ou une **PME-PMI** et vous recherchez un revendeur local.



Partner :

Vous êtes une **PME-PMI** ou une **TPE** et souhaitez acquérir nos logiciels en format monoposte ou pack.

La liste complète de nos revendeurs agréés est disponible sur notre site web à l'adresse [www.avanquest.fr/revendeurs.htm](http://www.avanquest.fr/revendeurs.htm)



## Contacter Avanquest France

Avanquest France - 1 bis rue Collange 92593 Levallois Perret Cedex

Service commercial : +33 (0)1 56 76 58 30

Email : [corporate@avanquest.fr](mailto:corporate@avanquest.fr) ou [revendeurs@avanquest.fr](mailto:revendeurs@avanquest.fr) si vous êtes un revendeur.

## Principe général du programme de licence

Sauf exception, nos logiciels sont disponibles sous la forme suivante :

- **Monoposte** : une boîte pour un utilisateur
- **Packs** : Packs de 5, 10, 25 et 50 utilisateurs  
Chaque pack comprend 1 master + 1 droit d'utilisation pour « x » utilisateurs.  
Les packs ne sont pas nominatifs.
- **Licence à partir de 101 utilisateurs** :  
Disponible par tranche d'utilisateurs de 101 à 40 000 selon les logiciels.  
Les licences sont nominatives, y ajouter le CD pour l'installation du logiciel.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France, en Suisse, au Canada, en Belgique ou au Luxembourg peut prétendre à ce programme de licence.

- Tarif Education disponible sur les packs et licences :  
Les établissements d'enseignement public relevant du ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les établissements d'enseignement privé sous contrat, les centres de formation dépendant d'organismes consulaires bénéficient d'une tarification particulière.
- Tarif maintenance disponible sur toutes les licences.  
Le contrat de maintenance ne peut être vendu qu'au moment de l'acquisition de la licence.

Ci-après les programmes de licences spécifiques.

## Programme de licence spécifique WinZip et Service de Mise à Jour

Il permet de bénéficier de **tarifs plus attractifs à partir de l'achat simultané d'une licence à partir de 101 postes.**

Il comprend quatre packs avec 5, 10, 25 ou 50 licences puis fonctionne en licence sur un système de tranches tarifaires : 101 à 199 postes, 200 à 499 postes ... jusqu'à plus de 100 000 postes. Un CD WinZip 9.0 FR doit être commandé avec la licence pour l'installation du logiciel.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France, en Suisse, au Canada, en Belgique ou au Luxembourg peut prétendre à ce programme de licence.

Les établissements d'enseignement public relevant du ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les établissements d'enseignement privé sous contrat, les centres de formation dépendant d'organismes consulaires bénéficient d'une tarification particulière.

Le programme de licence est aussi disponible pour des versions US : Nous consulter. Le CD WinZip US est inclus dans la licence.

### Service de Mise à jour :

Pour les utilisateurs qui remplissent et acceptent les conditions générales de mise à jour gratuite, une version française de WinZip, préalablement enregistrée et au moins égale à la version 7.0, peut être mise à jour automatiquement vers la version Winzip 9 en téléchargeant la version de mise à jour de Winzip 9 en français.

Celle-ci s'installera en version complète enregistrée par dessus votre ancienne version de WinZip.

Conditions générales du service de Mise à Jour du logiciel WinZip (Compression / Décompression) :

Les présentes ont pour objet de définir les conditions d'accès au service de mise à jour de la version française du logiciel WinZip éditée par Avanquest France, société anonyme au capital de 1 298 646,10 €, RCS Nanterre B 342 636 420 et ayant son siège social sis 1 bis, rue Collange 92593 Levallois Perret (France), ci-après dénommée Avanquest France.

#### 1. Description du service

Le présent service (ci-après "le Service") consiste en la fourniture de la mise à jour gratuite de la version française du logiciel WinZip "Compression / Décompression" (ci-après le "Logiciel"). On entend par mise à jour, l'actualisation du Logiciel par l'augmentation des performances ou l'élargissement de ses fonctions. Les mises à jour sont disponibles uniquement par téléchargement sur le site web d'Avanquest France à l'adresse suivante : <http://www.avanquest.fr>

#### 2. Conditions d'accès au Service



Le Service est ouvert à tout titulaire d'un droit d'utilisation du Logiciel qui s'est préalablement enregistré auprès d'Avanquest France et dont la version du Logiciel est égale ou supérieure à la version 7.0.

### 3. Durée du Service

Avanquest France est l'éditeur exclusif de la version française du Logiciel. Par conséquent le Service objet des présentes est conditionné à la conservation par Avanquest France de cette qualité. Le Service a une durée indéterminée et pourra prendre fin dans les conditions définies ci-après.

### 4. Modification des conditions

Avanquest France se réserve la possibilité de modifier les présentes conditions à tout moment et sans préavis. Seules les conditions générales du Service présentes sur le site web d'Avanquest France font foi entre les parties.

### 5. Interruption ou fin du Service

Avanquest France se réserve le droit d'interrompre ou de mettre fin au Service de mise à jour à tout moment, sans préavis, ni indemnité.

### 6. Propriété intellectuelle

Le téléchargement d'une mise à jour n'emporte pas transfert des droits de propriété intellectuelle. L'utilisation du Logiciel mis à jour est soumise aux conditions définies par la licence d'utilisation du Logiciel, sauf mention contraire.

### 7. Non Validité partielle

Si l'une des clauses des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions n'en demeureraient pas moins valables.

### 8. Loi applicable

Les présentes conditions sont soumises au droit français à l'exception des règles de conflit de lois.

## Programme de licence spécifique Gamme TechSmith

### Produits éligibles :

- **SnagIt 7**
- **Camtasia Studio 3 US**

Il permet de bénéficier de **tarifs plus attractifs à partir de l'achat simultané de 5 licences.**

### - Pour SnagIt 7 :

Il fonctionne sur un système de tranches tarifaires pour : 5 à 9 postes, 10 à 24 postes ... jusqu'à 2499 postes. Dans les tranches 2500 à 4999 et 5000 à 9999 postes, le coût d'acquisition n'est plus calculé au poste mais au forfait. Il est donc possible de déployer 2500 ou 4000 postes pour un même coût global. Le CD SnagIt est inclus dans la licence.

### - Pour Camtasia Studio 3 US :

Il fonctionne sur un système de tranches tarifaires pour : 5 à 9 postes, 10 à 14 postes ... jusqu'à 99 postes. Le CD Camtasia est inclus dans la licence.  
Au delà, nous consulter.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France, en Suisse et au Benelux peut prétendre à ce programme de licence.

Les établissements dépendant du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche bénéficient d'une tarification particulière.

## **Programme de licence spécifique Gamme Intellisync**

### **- Intellisync Handheld Edition For Enterprise**

Il permet de bénéficier de **tarifs plus attractifs à partir de l'achat simultané de 5 licences.**

Il fonctionne sur un système de tranches tarifaires : 5 à 200 postes, 201 à 500 postes, 501 postes et +.

Les licences « Enterprise » sont livrées avec un lien de téléchargement + une clé d'activation unique et une année de maintenance renouvelable à date anniversaire.

Une console d'administration est également disponible sur demande pour les entreprises qui souhaitent que le produit soit déployé par un administrateur réseau.

Important : les versions « boites » n'intègre que 30 jours de maintenance NON renouvelables.

### **- Intellisync Mobile Suite**

Disponible à partir de 25 licences, Intellisync Mobile Suite se décline en 4 modules distincts et complémentaires. Le CD est inclus dans la licence.

Les tranches tarifaires sont les suivantes :

- 25 à 39 utilisateurs
- 40 à 99 utilisateurs
- 100 à 199 utilisateurs
- 200 à 499 utilisateurs
- 500 à 999 utilisateurs
- 1000 à 1999 utilisateurs.

Les maintenances sont disponibles à partir de 40 utilisateurs et doivent être souscrites indépendamment des licences.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France, en Suisse et au Benelux peut prétendre à ce programme de licence.

**Programme de licence spécifique Gamme ABBYY Software**

**ABBYY FineReader Corporate Edition 8.0 – Licence flottante**

Ce programme de licence est livrée de base avec 3 licences flottantes.

Une offre sur des add-on est disponible pour 3 et 5 licences.

Le CD est inclus dans la licence.

**ABBYY FineReader 8 et ABBYY PDF Transformer - Site licence edition**

Cette offre de licence en volume dédié à un nombre défini de PC correspond à une Licence sur Site et est disponible à partir d'un achat minimum de 10 licences.

Ce programme permet aux entreprises de bénéficier de réductions intéressantes pour l'achat d'un important volume de licences et de services complémentaires. Les réductions auxquelles l'entreprise a droit sont valables même pour de nouveaux achats dans les 12 mois qui suivent.

ABBYY FineReader 8.0 et ABBYY PDF Transformer Site Licence Edition peut est livré avec des services optionnels :

- assurance de mise à jour,
- support technique étendu assuré par l'éditeur.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France peut prétendre à ce programme de licence.

Les établissements dépendant du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche bénéficient d'une tarification particulière.



## **Programme de licence spécifique Gamme Virtual CD**

### **Virtual CD 6.0 monoposte et réseau**

La tarification est basée sur des packs de « n » users (5, 25 et 100). Ces packs sont cumulables pour parvenir au nombre d'utilisateurs global demandé.

Le CD est inclus dans chaque pack.

La tarification EDUCATION se décline en packs de 5 et 25 users et au delà en licence site.

Un outil d'administration NMS (Network Management Server) est également disponible sur les packs à partir de 25 utilisateurs ou en option.

### **Virtual CD 6.0 Terminal Server**

Pour chaque licence commandée en Terminal Server, le module d'installation doit être commandée puis les utilisateurs simultanés additionnels.

Un outil d'administration NMS est également disponible sur le module d'installation.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France, en Suisse, au Benelux et au Canada peut prétendre à ce programme de licence.

Les établissements dépendant du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche bénéficient d'une tarification particulière.

### **Programme de licence spécifique Gamme WinFax eXPert Réseau**

#### **WinFax eXPert Réseau**

La tarification est basée sur des packs de « n » users (3, 5, 10, 25, 50, 100 et 250). Ces packs sont cumulables pour parvenir au nombre d'utilisateurs global demandé. Le CD est inclus dans chaque pack.

L'option Pack Support Privilège comprend la fourniture des mises à jour mineures et majeures du logiciel pendant 1 an à compter de la date d'achat du logiciel.

Un tarif MAJ est également disponible.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France peut prétendre à ce programme de licence.

### **Programme de licence spécifique Gamme Office One Organizer**

#### **Office One Organizer monoposte**

La tarification est basée sur des packs de 3 et 5 agendas.

Le CD est inclus dans chaque pack.

#### **Office One Organizer réseau**

La tarification est basée sur des packs de « n » agendas (5, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50). Ces packs sont disponibles avec ou sans l'option « droits d'administration » et avec ou sans le Pack Support Privilège.

Le CD est inclus dans chaque pack.

L'option Pack Support Privilège comprend la fourniture des mises à jour mineures et majeures du logiciel et un support téléphonique pendant 1 an à compter de la date d'achat du logiciel.

Une offre d'extension d'agendas est disponible à partir de 10 agendas avec ou sans droit d'administration.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France, en Suisse, au Benelux et au Canada peut prétendre à ce programme de licence.

Les établissements dépendant du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche bénéficient d'une tarification particulière

### **Programme de licence spécifique ACD Canvas**

La tarification est basée sur des licences par tranche d'utilisateur auquel il faut ajouter le média kit.

Les add-on SCIENTIFIC et GIS sont disponibles en licence par tranche d'utilisateurs.

Un tarif MAJ est également disponible pour l'offre licence par tranche d'utilisateurs.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France, en Suisse ou au Benelux peut prétendre à ce programme de licence.

Les établissements dépendant du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche bénéficient d'une tarification particulière

### **Programme de licence spécifique Gestion d'Entreprise 2006**

La tarification est basée sur des boîtes avec ou sans l'option Pack Support Privilège.

Le CD est inclus dans chaque boîte.

Le CD Master est transformable de monoposte en réseau.

L'option Pack Support Privilège comprend la fourniture des mises à jour mineures et majeures du logiciel et un support téléphonique pendant 1 an à compter de la date d'achat du logiciel.

Une offre de service sous forme de jetons (nbre déterminé d'appels) ou offre de support illimité annuel est également disponible sur demande.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France peut prétendre à ce programme de licence.



### **Programme de licence spécifique Gamme Acronis**

#### **Acronis True Image Enterprise Server, Server for Linux, Server for Windows Acronis True Image Corporate Workstation**

La tarification est basée sur des packs pour 1, 5 et 10 serveurs ou stations de travail avec ou sans maintenance.

Le CD est inclus dans chaque pack.

Une offre licence avec ou sans maintenance est également disponible par tranche à partir de 2 serveurs ou stations de travail. Le CD est inclus dans chaque licence.

La maintenance inclut la fourniture des mises à jour mineures et majeures et le support téléphonique illimité pendant 1 an à compter de la date d'achat.

Un tarif MAJ est disponible sur les packs et licences.

#### **Acronis Snap Deploy**

La tarification est basée sur des licences par tranche à partir de 10 PC.

Le CD est inclus dans chaque licence.

Un tarif maintenance est également disponible en licence par tranche à partir de 10 PC.

La maintenance inclut la fourniture des mises à jour mineures et majeures et le support téléphonique illimité pendant 1 an à compter de la date d'achat des packs et licences.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France, en Suisse, au Benelux et au Canada peut prétendre à ces programmes de licence.

Les établissements dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche et les institutions gouvernementales bénéficient d'une tarification particulière.



### **Programme de licence spécifique Trend Micro SMB 3.0**

La tarification est basée sur des packs de « n » users (5, 10, 15, 20, 25) et sur des licences par tranche de 5 à 250 users.

Le CD est inclus dans chaque pack ou licence.

Une offre de renouvellement est proposée en packs et licences.

Une déclinaison tarifaire existe également pour les MAJ concurrentielles disponible à partir de 5 users.

Egalement proposé, un programme de licences « Cross Upgrade » permettant d'accéder à une mise à jour d'une offre produit vers une autre offre produit plus complète.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France peut prétendre à ce programme de licence.

Les établissements dépendant du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche et les institutions gouvernementales bénéficient d'une tarification particulière.

### **Programme de licence spécifique BVRP SMS Mail**

La tarification est basée sur des packs de « n » users (3, 5, 10, 25, 50, 100 et 250) avec l'option Pack Support Privilège. Ces packs sont cumulables pour parvenir au nombre d'utilisateurs global demandé.

Le CD est inclus dans chaque pack.

L'option Pack Support Privilège comprend la fourniture des mises à jour mineures et majeures du logiciel pendant 1 an à compter de la date d'achat du logiciel.

Un tarif de maintenance est également disponible.

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France, en Suisse, au Benelux et au Canada peut prétendre à ce programme de licence.

## **Programme de licence spécifique SAGEM Tillium**

### **Sagem Tillium Business**

La tarification est basée sur des packs de 25/50/75 users et comprend :

- Serveur de fax
- 2 lignes RTC / Numéris ou 1 session IP
- Connecteurs de messagerie
- Connecteurs multifonctions
- Connecteurs client léger Web

Des options sont également disponibles :

- Option Maintenance annuelle (fourniture des mises à jour mineures et majeures pendant 1 an)
- Option Pack Support Privilège (assistance téléphonique illimité pendant 1 an)
- Option Carte de communication EICON pour SAGEM Tillium

Un module d'extension pour 25 users est également proposé en option.

### **Sagem Tillium Genius Business, logiciel d'archivage**

La tarification est basée sur des packs de 25/50/75 users

Des options sont également disponibles :

- Maintenance annuelle (fourniture des mises à jour mineures et majeures pendant 1 an)
- Pack Support Privilège (assistance téléphonique illimité pendant 1 an)
- Carte de communication EICON pour SAGEM Tillium

Un module d'extension pour 25 users est également proposé en option.

### **SAGEM Tillium Enterprise**

La tarification est basée sur une offre licence à partir de 100 users et plus comprenant :  
Serveur de fax totalement personnalisable en associant les options :

- Voie RTC / Numéris ou session IP supplémentaire
- Connecteurs de messagerie
- Connecteurs client léger Web
- Connecteurs multifonctions
- Autofax-applications métier
- Connecteurs SAP
- Logiciel d'archivage SAGEM Tillium GENIUS

Des options sont également disponibles :

- Option Maintenance annuelle (fourniture des mises à jour mineures et majeures pendant 1 an)
- Option Pack Support Privilège (assistance téléphonique illimité pendant 1 an)
- Option Carte de communication EICON pour SAGEM Tillium

Toute entreprise de droit privé, tout établissement d'enseignement et de recherche et toute administration présente en France, en Suisse ou au Luxembourg peut prétendre à ce programme de licence.

## Conditions générales de vente Avanquest France

Les présentes constituent les conditions générales de vente d'Avanquest France, société anonyme au capital de 1 298 646,10 euros, RCS Nanterre B 342 636 420 et ayant son siège social sis 1 bis rue Collange – 92593 Levallois Perret Cedex, ci-après dénommée le « Vendeur ».

### 1. Application des conditions générales de vente

Les ventes de biens et services du Vendeur sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation formelle et expresse du Vendeur.

### 2. Formation du contrat

- 2.1. Les offres ou devis établis par le Vendeur constituent les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes conditions générales.
- 2.2. Sauf stipulation contraire, les offres et devis du Vendeur ne sont valables que trente jours à compter de leur date d'établissement.
- 2.3. Les commandes du Client ne seront considérées comme acceptées définitivement qu'après acceptation écrite du Vendeur. Cette acceptation constituera, dans ce cas, les conditions particulières.
- 2.4. Toute commande passée auprès du Vendeur est ferme et définitive pour le client dès la réception par le Vendeur d'un bon de commande ou de tout autre support faisant état d'une commande.
- 2.5. Toute modification de commande nécessitera un accord écrit des parties qui constituera les nouvelles conditions particulières.
- 2.6. Aucune commande ne pourra être annulée par le Client à moins que les parties n'en aient convenu autrement et sous réserve que les frais d'annulation soient mis à la charge de ce dernier.
- 2.7. L'indisponibilité d'un produit du fait, sans limitation, d'une rupture de stock ou de sa suppression du catalogue ne pourra entraîner aucune annulation de commande globale et ne donnera droit à aucune indemnité de la part du Vendeur.

### 3. Livraisons – Transport

- 3.1. Sauf stipulation contraire, la livraison est réputée effectuée à l'adresse indiquée au bon de commande et à défaut au siège social ou au domicile du Client. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif par le Vendeur. Aucun retard de livraison ne pourra donner lieu à l'application de pénalités ou à l'annulation de la commande sans l'accord exprès du Vendeur.
- 3.2. La modification du programme de livraison à la demande du Client pourra entraîner la facturation de frais supplémentaires.
- 3.3. En cas de rupture de stock d'un ou plusieurs produits commandés, le Vendeur se réserve le droit de procéder à des livraisons partielles avec facturation correspondante.

- 3.4. Les frais et les risques du transport des marchandises sont assurés par le Vendeur, sauf stipulation contraire. Le Client s'engage, à leur réception, à vérifier l'état des marchandises et à rendre-compte au Vendeur, dans les vingt-quatre heures, de tous dommages ou anomalies constatés afin de permettre au Vendeur de réserver ses droits vis-à-vis du transporteur.
- 3.5. Toute réclamation relative à la conformité de la livraison par rapport à la commande devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception et sous condition que le bon de livraison du transporteur fasse apparaître des réserves motivées.
- 3.6. Nonobstant toute clause contraire, aucune marchandise ne pourra être reprise ou échangée sans l'accord écrit et préalable du Vendeur. Les frais et risques liés au retour des marchandises seront à la charge du Client. La réception par le Vendeur de marchandises retournées ne pourra faire présumer son accord. Aucun échange ou retour ne sera accepté au-delà du délai de quatre-vingt-dix jours à compter de la date de livraison.

#### **4. Réserve de propriété**

**Le Vendeur conserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Ne constitue pas un paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des marchandises. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert au Client, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des marchandises vendues ainsi que des dommages qu'elles pourraient occasionner.**

#### **5. Prix – Conditions de paiement**

- 5.1. Les prix publiés par le Vendeur sont indicatifs et révisables à tout moment, sans préavis. Les prix indiqués ne sont valables que pour un paiement comptant.
- 5.2. Les factures sont payables au comptant sauf accord contraire intervenu entre les parties.
- 5.3. Le Vendeur se réserve le droit d'exiger toute garantie que bon lui semblera en vue d'assurer la bonne exécution par le Client de ses obligations. Le défaut de fourniture de la garantie entraînera de plein droit la résolution de la vente dans les conditions exposées à l'article 14.1.

#### **6. Incidents de paiement – Clause pénale**

- 6.1. Le retard de paiement pourra donner lieu à la suspension des commandes en cours et au retrait de toute possibilité de délai de paiement accordé par le Vendeur.
- 6.2. Le non-paiement de l'une quelconque des échéances entraînera de plein droit, à titre de clause pénale, une majoration de l'échéance de 10% du montant restant dû, étant entendu que la majoration ne pourra pas être inférieure à 76 euros.
- 6.3. Le non-paiement de l'une quelconque des échéances entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable, à titre de pénalité de retard sans caractère indemnitaire, l'application d'un intérêt égal au taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente

majorée de 7 points de pourcentage. Les intérêts seront calculés par mois de retard à compter du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture.

- 6.4. Le Vendeur se réserve le droit de mettre à la charge du Client, en tout ou partie, les frais de recouvrements résultant d'un ou plusieurs impayés du Client.

## **7. Garantie conventionnelle**

- 7.1. Sauf conditions particulières, le Vendeur garantit les marchandises neuves dans les conditions suivantes :
- 7.2. Période de garantie :
- Trente jours pour les supports des logiciels à compter de leur date de livraison ;
  - Six mois à compter de leur date de livraison pour les autres marchandises.
- 7.3. Les marchandises sont garanties contre tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception. La garantie est exclue :
- Si la matière ou la conception défectueuse provient du Client ;
  - Si le vice du fonctionnement résulte d'une intervention sur la marchandise effectuée sans autorisation ;
  - Si le fonctionnement défectueux provient de l'usure normale d'un bien ou d'une négligence ou d'un défaut d'entretien de la part du Client ;
  - Si le fonctionnement défectueux résulte de la force majeure.
- 7.4. La garantie couvre les frais de main d'œuvre et de remplacement des pièces et ne couvre pas le transport qui s'effectue aux frais et risques et périls du Client.
- 7.5. Le remplacement des pièces n'a pas pour conséquence de prolonger la durée précisée au 7.2 ci-dessus.

## **8. Responsabilité limitée**

- 8.1. De convention expresse entre les parties, la responsabilité du Vendeur résultant d'un vice de fonctionnement est limitée aux dispositions précédentes en ce qui concerne notamment les vices cachés et les dommages immatériels.
- 8.2. En tout état de cause la responsabilité du Vendeur est strictement limitée au remboursement des sommes perçues en exécution de la commande litigieuse.

## **9. Propriété intellectuelle**

La vente de logiciels et autres produits n'entraîne, en aucun cas, cession des droits de reproduction, représentation, exploitation et plus généralement tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des logiciels et autres produits et à leurs ayants-droit.

## **10. Vente à distance**

En application des dispositions de l'article L 121-20 du Code de la consommation, le Client, consommateur au sens dudit code, dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception des frais de retour. Tout retour sera subordonné à une

demande préalable et écrite d'attribution de numéro de retour. Les marchandises retournées devront mentionner ledit numéro.

## **11. Dépôt-vente**

- 11.1. Les marchandises du Vendeur pourront être mises en dépôt-vente dans les locaux du Client, celui-ci devenant ainsi dépositaire desdites marchandises.
- 11.2. Le dépositaire assurera la garde des marchandises et assumera tous les risques de perte et de détérioration ainsi que des dommages qu'elles pourraient occasionner. Il appartient au Client de prendre toute assurance qu'il conviendra.
- 11.3. Les conditions particulières de dépôt seront établies au cas par cas. Nonobstant toute clause contraire, le Client devra notifier au Vendeur, quinze jours avant le terme du dépôt, son intention de restituer les marchandises. A défaut, les marchandises seront facturées au Client qui devra en payer le prix.

## **12. Non-validité partielle**

Si l'une des clauses des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions n'en demeureront pas moins valables.

## **13. Non-renonciation**

Le fait par l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées aux présentes ne saurait être interprété comme une renonciation définitive à l'obligation en cause.

## **14. Clause résolutoire de plein droit**

- 14.1. En cas d'inexécution de ses obligations par le Client, la vente sera résolue de plein droit. La résolution prendra effet huit jours après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse.
- 14.2. Le Client versera une indemnité de résolution au Vendeur égale à 30% du prix de vente hors taxes.

## **15. Attribution de compétence territoriale**

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des présentes, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive des tribunaux de Paris.